

## Après les emplois fictifs, les droits d'eau fictifs ?

**Le comité « Ranisons la cascade de Salles-la-Source communique :**

« Suite au jugement en référé du 21 décembre dernier l'association « Ranisons la cascade ! », qui avait demandé un rendez-vous urgent au Préfet », sera reçue le 3 février par la secrétaire générale.

Après 7 ans d'action pour que soit définitivement clarifiée cette affaire complexe de fraude administrative, comptable et fiscale et après qu'une mission spéciale interministérielle soit venue à Salles-la-Source reconnaître un « fiasco » de l'administration, Rani-

sons la cascade ! » attend de cette rencontre une réaction efficace, rapide et à effet immédiat, pour mettre fin à des droits d'eau qui n'existent pas et clôturer enfin une concession expirée depuis plus de 11 ans.

Chaque jour qui passe met notre patience à rude épreuve et le prétexte des énergies « renouvelables » ne saurait être le cache-sexe de la fraude et de l'enrichissement illégal.

Faute de le comprendre, l'affaire des « droits d'eau fictifs » 1 pourrait bien s'inviter localement dans la campagne électorale qui vient...»